Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 43

Artikel: Le moment difficile
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196506

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-cinquième année. N° 43. Samedi 23 octobre 1897.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
Suisse : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
Etranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Glanures sur la Réformation

DANS LE PAYS DE VAUD.

Les femmes d'Orbe et de Grandson. — Les Lausannois d'aujourd'hui et ceux d'autrefois.

Afin de donner une idée des obstacles que les réformateurs eurent à surmonter, mais surtout afin de faire connaître les mœurs de leur temps, nous reproduisons les détails qui suivent extraits des ouvrages de l'historien Ruchat.

Les femmes d'Orbe, dit-il, soupçonnant le maître d'école protestant d'avoir contribué à faire arrêter le moine Julliani, prédicateur favori, se jetèrent sur lui dans l'église, et à coups de pieds et poings faillirent l'assommer.

Hollard, autre protestant, qui avait interrompu Julliani en chaire, fut traité de la même façon ; elles le prirent par la barbe, le dévisagèrent avec leurs ongles, et l'auraient tué s'il n'avait été secouru par le châtelain d'Orbe, qui le tira de leurs mains sous prétexte de le conduire en prison.

Farel, voulant prêcher à Orbe, avait à peine commencé que les femmes se mirent à crier : *chien — mâtin — hérétique — diable*, avec un bruit si horrible qu'on n'aurait pas ouï tonner.

Accoutumé à de pareilles réceptions, Farel persista, mais il n'y put tenir longtemps et ce fut en vain qu'il fit un autre essai le jour suivant. A l'issue du Conseil, le même soir, les femmes qui s'étaient attroupées pour l'attendre, le saisirent dans la rue, le jetèrent par terre et commençaient à le frapper lorsqu'un gentilhomme accrédité, nommé Pierre de Gleresse, le leur ôta des mains disant : « Mesdames, pardonnez-moi pour cette heure ; je l'ai pris à ma charge ! »

La principale de ces femmes qui commandait la troupe, était une dame de qualité, fribourgeoise d'origine, nommée Elisabeth Reiff, qui avait épousé un gentilhomme d'Orbe. Bientôt après, Dieu lui toucha le cœur comme à Lydie ; elle et son mari embrassèrent la réformation.

A Grandson, le service catholique et le protestant se faisaient alternativement dans la même église. Un jour cependant, que les protestants demeuraient trop longtemps au gré des catholiques, ceux-ci, impatients d'entendre la messe, lâchèrent leurs femmes qui entrèrent avec grand bruit. Les réformés voulurent les repousser, mais elles étaient en si grand nombre qu'ils furent obligés de s'en aller. Elles se prirent surtout aux trois ministres qui se trouvaient là, Farel, Grivat et Froment. Le premier eut le visage tout déchiré.

Les magistrats de Berne et de Fribourg allaient faire informer contre cette violence, mais les protestants s'étaient déjà fait justice à eux-mêmes, ayant renversé et détruit les images et l'autel dans l'église des cordeliers, ce dont le Conseil de Fribourg fut très offensé.

* * *

Les magistrats de Lausanne hésitaient entre les deux religions et, craignant de désobéir à l'une ou à l'autre, tâchaient de tenir un juste milieu. Pendant qu'il faisaient d'une part observer le carême, de l'autre ils exigeaient que l'on se conformât strictement aux règlements des réformés (*).

* * *

Dans une autre ville du Pays de Vaud, les magistrats, aussi disposés à l'impartialité que ceux de Lausanne, et trouvant impossible d'allier la paix avec les disputes théologiques, s'avisèrent de défendre absolument de parler de Dieu, *soit en bien, soit en mal*, comme ils l'exprimaient naïvement.

(*) On remarquera évidemment que cette manière de faire des Lausannois d'alors a encore bien des imitateurs aujourd'hui.

La femme muette.

Il n'y a de nos jours que peu d'hommes qui fassent grands cas des écrits de Rabelais, et l'on dirait presque que la seule chose qui se soit conservée de lui, c'est le quart d'heure de Rabelais et les noms de Gargantua et de Pantagruel ; malgré la forme grossière dans laquelle se présente la bonne vieille plaisanterie de nos aïeux, on peut pourtant s'étonner de ce que l'auteur le plus spirituel du siècle de la Réformation est tellement oublié que ses écrits partagent maintenant le sort de ces vieux fabliaux dans lesquels Molière a trouvé les meilleurs sujets de ses comédies. Quant à moi, j'avoue franchement, qu'en dépit de la pruderie de nos temps, je préfère infiniment la plaisanterie humoristique des siècles passés, quelque baroque et grotesque qu'elle nous semble, aux élucubrations soi-disant spirituelles du siècle actuel, et je fais encore mes délices des œuvres de Rabelais. L'anecdote que nous allons raconter aux lecteurs du *Conteur vaudois* appartient à cet écrivain, et nous nous gardons bien d'en modifier la forme ; nous lui conserverons ce vieux style naïf, que nous regardons comme son véritable parfum.

« Dans un certain pays barbare il y avait un mari, si pervers d'entendement, qu'ayant acquis en mariage une femme muette, s'en ennuya, et voulant soi guérir de cet ennui, et elle de sa muetterie, le bon et inconsidéré mari voulut qu'elle parlât, et pour ce eut recours à l'art des médecins et chirurgiens, qui pour la démuettir, lui incisèrent et bistourisèrent un enciliglotte adhérant au filet ; bref elle recouvra santé de langue, et icelle langue voulut récupérer l'oisiveté passée, elle parla tant, tant et tant, que c'était bénédiction : Si ne laissa le mari bouru de se lasser de si planthereuse parlerie : il recourut au médecin, le priant et conjurant qu'autant il avait mis de science en œuvre pour faire caqueter sa femme muette, autant il en employât pour la faire taire. Ce nonobstant, le mari supplia, pressa, insista, persista, si que le savantissime docteur découvrit en un coin des régistres de son cerveau, remède unique et spécifique contre icelui interminable parlement de femme, et ce remède, c'est surdité de mari.

« Oui-da, fort bien, dit le mari ; mais de ces deux maux, voyons quel sera le pire, ou entendre sa femme parler, ou ne rien entendre du tout ? » Le cas est suspensif et pendant que le mari là-dessus en suspens était, médecin d'opérer, médecin de médicamenter par provision, sauf à consulter par après. Bref, par certain charme de sortilège médicinal, le pauvre mari se trouva sourd, avant qu'il eut achevé de délibérer, s'il consentirait à surdité.

L'y voilà donc, et il s'y tint faute de mieux : et c'est comme il faudrait agir en opération de médecine. Qu'arriva-t-il. Ecoutez et vous le saurez. Le médecin, à fin de besogne, demandait force argent, mais c'est à quoi ce mari ne peut entendre, car il est sourd comme voyez ; le médecin pourtant, par beaux signes et gestes significatifs, argent demandait et redemandait, jusqu'à s'irriter et colérier ; mais en pareil cas, gestes ne sont entendus ; à peine entend-on paroles bien articulées, ou écritures attestées et réïtérées par sergens intelligibles. Le médecin donc se vit contraint de rendre l'ouïe au sourd, afin qu'il entendit à payement, et le mari de rire, entendant qu'il entendait ; puis de pleurer par prévoyance de ce qu'il n'entendrait pas Dieu tonner, dès qu'il entendrait parler sa femme. Or de tout ceci résulte conclusion moralement morale, qui dit : qu'en cas de maladie et de femmes épousées, le mieux est de se tenir comme on est, de peur de pis. »

F. N.

Le moment difficile.

Puisque nous venons de citer une page de Rabelais, profitons de l'occasion pour donner à nos lecteurs, d'après une tradition fort curieuse, l'explication de cette locution populaire : *Quart d'heure de Rabelais*, indiquant le moment, quelquefois embarrassant, où il faut payer son écot et, par extension, tout moment fâcheux et désagréable.

Rabelais revenait de Rome et passait par Lyon, où il se trouva retenu dans une auberge faute d'argent. On raconte qu'alors il déposa dans un endroit apparent de sa chambre de petits paquets, sur lesquels il avait écrit : *Poison pour le roi, poison pour la reine, poison pour le dauphin.*

L'hôte épouvanté de cette découverte courut en prévenir les autorités de Lyon, qui firent conduire Rabelais à Paris par la maréchaussée.

Rabelais avait trouvé là un moyen ingénieux d'être libéré par l'aubergiste et de continuer sa route sur Paris, sans avoir le sou en poche.

François Ier, immédiatement prévenu de l'arrestation d'un grand criminel, demande à le voir. On conduit devant lui Rabelais, dont la vue fait sourire le roi.

« C'est bien fait à vous, dit François Ier aux notables de Lyon, qui avaient accompagné leur capture ; ce m'est une preuve que vous n'avez pas peu de solicitude pour la conservation de notre vie ; mais je n'aurais jamais soupçonné d'une méchante entreprise le bonhomme Rabelais. »

Là-dessus, il congédie gracieusement les Lyonnais confondus et retient à souper Rabelais, qui but largement à la santé du roi et à la bonne ville de Lyon.

Cette anecdote a été contestée par quelques écrivains comme peu vraisemblable. Toutefois, il n'en est pas moins vrai que le *quart d'heure de Rabelais* est une expression restée dans la langue avec une signification bien précise; assurément elle n'est pas tombée du ciel et a évidemment une origine à laquelle se trouve mêlé le nom de Rabelais.

En outre, le curé de Meudon ne s'est jamais fait remarquer par l'esprit d'ordre et l'opulence. Ce qui n'est pas contestable, c'est qu'il manquait souvent d'argent et qu'il a dû, plus d'une fois, se trouver dans l'embarras. Il ne serait donc pas étonnant que cet état de gêne, qu'il eut soin de constater lui-même dans son testament, fût devenu proverbial et eût donné naissance à une des locutions les plus pittoresques de notre langue.

La chanson du tempérant.

Que de poètes sans vergogne
Célèbrent dans des vers *ad hoc*
Les plants rôtis de la Bourgogne
Ou les clos bénis du Médoc !
Quant à moi, ma muse ravie,
Fidèle à son apostolat,
Célèbrera toute sa vie :
Coco, café, thé, chocolat !

Si je porte à ma boutonnière
Ce petit bout de ruban bleu,
C'est pour vous dire à ma manière :
Je suis sobre ! eh bien ! sacrebleu !
Je n'ai jamais eu la fringale ;
Voyez ma mine de prélat !
Pourtant ma carte est bien frugale :
Coco, café, thé, chocolat !

En suivant notre règle sainte,
On devient vieux comme un mammouth,
Le coco nous tient lieu d'absinthe,
La cerisette de vermouth !
Le matin, café, lait ou crème,
A midi, deux œufs sur le plat,
Et puis le soir, bonheur suprême :
Coco, café, thé, chocolat !

Dans notre siècle de chlorose,
Pour remonter un sang mauvais,
La Faculté, d'un air morose,
Vous dit : Prenez du *Fer Bravais !*
Moi, lorsque le corps se délabre
Et maigrit comme un cancrelat,
Je prescris : Coco de Calabre,
Coco, café, thé, chocolat !

Lorsque Noé planta la vigne
Et la marcotta de sa main,
Prévoyait-il le sort indigne
Qu'il préparait au genre humain ?
Je n'en crois rien et je m'avise
Que s'il eût pu prévoir cela,
Il eût adopté pour devise :
Coco, café, thé, chocolat !

Et quand un beau soir, fait unique !
Sem et Japhet d'un air serein,
Le couvrirent de sa tunique
Pour le préserver du serein,
Ce patriarche respectable
Eût pu prévenir ce fait-là,
S'il eût toujours eu sur sa table :
Coco, café, thé, chocolat !

Si j'eusse été le patriarche
Vénérable auteur de nos maux,
J'aurais, sur la porte de l'arche
(Ayant lâché mes animaux),
Fait peindre cette enseigne austère :
AUX AMIS DU MONT ARARAT,
C'est ici qu'on se désaltère,
Coco, café, thé, chocolat !

De bien mourir j'ai l'espérance,
Mais, avant ce moment, je veux,
O mes frères en tempérance !
Vous confier mes derniers vœux :
Quand la mort clora ma paupière,
Je voudrais bien que l'on collât
Cette épitaphe sur ma pierre :
COCO, CAFÉ, THÉ, CHOCOLAT !

A. B.

Lè Conseillers et la soupa.

Ein houitante cinq, quand n'ein dû révezâ noûtra bouna vilhe constituchon dè soixantion, qu'avâi on bocon fauta dè repètassi, dou bravo Conseillers dâo mimo sachio lodzivont einseimbllio, dein n'a maison, proûtse dè la Tannéri.

Onna véprâo, que l'avîont lévâ la tenâbllia dè boun'hâorè, ion dâi Conseillers dese à l'autro :

« L'est portant trâo vito po s'allâ reduirè ora et tot parâi on ne sâ pas quiè férè perquie : sâ-tou quiè ? no faut allâ férè 'n'a veria tant qu'ià Pully et n'âodreint derè bondzo à noutrès collègues dè per lè !

— Bin se te vâo ! hardi, allein !

Et lè vouaiquie eimbautsi contrè la Perraudettaz.

Ora, vo sédès quand on va dinse roudâ dein lo vegnoubllio, on sâ prâo coumeint on l'âi va, mâ, dâi iadzo, on ne sâ diéro coumeint on revint et l'est cein qu'est arrevâ à noutrè dou Conseillers,

Quand l'ont zu prâi quartettâ pè lo Priorâ et golliassi tsi lâo collègues, ma fâi sè troviront on bocon blhets po s'ein reveni à Lozena, assebin quand l'arrevèront âo coutset dè la tserrâirè dè Bor, lo pe dzouveno que baillivè lo brè à l'autro que brelantsivè destra, dese : « No faut décheindrè pè la Tseneau dè Bor, po pas sé férè vâirè dinsè ; kâ qu'est te que derant noutrès collègues de Lozena se no reincontrâvont ora ; no faut no remisâ à la paille âo pe vito po ne pas no férè vergogne ! »

Mâ ne s'atteindiont pas à l'afférè que vé vo derè. Arrevâ âo maitein dè la tsenâirè dè la Tseneau, vouaiquie que tot d'on coup : Piouf ! pan ! Lo vilho dâi Conseillers sè vâi tot d'on coup dzicllià oquié d'épais et dè tsaud su la tèta que, ma fâi, sè trova tot dépoureint, tandi que l'autro Conseiller ve son bugne de coumenïon s'écllîaffâ perquie bas, dou pa pe llien, découtè dâi brequès d'écouallès. Tot cein, coumeint vo peinsâ, a fe on détertin dè la metsance.

— Tè râodzâi pi lo commerce ! fasâi ïon dâi Conseillers ein passeint son tsapé, que dâo diabllio est te cein ? crayo que ne z'ont vouedi dè la soupa pè dessus !

— Oï ma fâi, fâ l'autro, ein vouaiteint la veste à son collègue qu'avâi dâo poret et dâi folhiès dè tchoux alliétaïès pè su lè mandzès, no z'ont vouedi n'a terrina dè soupa su la tèta, cllião caïons !

L'uront bio vouâiti ein amont, mâ n'y avâi nion âi fenêtrès.

La fenna à ne n'ovrâi, que lodzivè à n'on troisièmo, avâi met su la fenêtre la soupa à se n'hommo po la refrâidhi on bocon et paret que lè bouebès à Nonâi, que s'amusavont découtè, aviont accoulhi bas la terrina.

— Ora, ne s'ein frais ! desâi ïon dâi Conseillers ; coumeint dianstre faut te que retorneyo déman à la tenâbllia avouè on bugne dinse !

— Et mè ! fasâi l'autro qu'avâi adé dâi galons ein poret et ein folhiès dè tchoux pè su sè mandzès. Oh ! cein ne va pas dinsè ! No faut eintrâ rique raque dein cllia maison et réclliamâ n'indanitâ à clliâo qu'on fé lo coup !

— Oï, ma fâi, t'as réson ; n'ein ein lo drâi !

L'eintront don dein la baraque et vont senailli âo premi, io démâorâvè lo propriétéro, on bon vilho, farceu qu'on tonéro, et que sè met à recaffâ quand vâi noutrès dou Conseillers avouè dâi z'haillons dinse coffo.

Adon quand l'eut oïu l'afférè et que ve què lè dou gallia volliâvè n'indanita, lâo fe :

— Atteindè pi, vu vâirè !

Adon ye pâssè son dâi su la mandze dè veste dè cé qu'étâi tot eimporattâ, la sè fourrè dein lo mor ein faseint état d'agottâ et dese à noutrès Conseillers :

« Mè z'amis, se vo z'âi reçu dé la soupa su la têta, cllia soupa ne vint pas dè tsi mè ; kâ, tsi mè, que su don âo premi, on fâ tot âo buro ; âo sécond, font tot à l'oulhio, cein ne vint pas non pllie dè tsi leu ; vo faut montâ âo troisièmo, ïo font tot à la grèce ; po su, cein vint dè lè d'amont.

C. T.

L'avocat et le pasteur.

Deux anciens camarades, jeunes encore, l'un avocat, ou ce que vous voudrez d'autre, le second pasteur de campagne, se retrouvent chez ce dernier et s'en vont faire une promenade à cheval. L'avocat plaint son ami de devoir vivre au milieu d'une population inculte et de devoir sacrifier ses goûts intellectuels à une carrière honorable et digne, il le reconnaît, mais qu'il ne lui envie guère.

Le pasteur prend la défense de ses paroissiens et finit par dire à son interlocuteur que ses paysans sont plus instruits que ne le pensent ceux qui ont usé leurs culottes sur les bancs de la faculté de droit et que, en particulier, ils savent deux langues.

Etonnement de l'avocat.

— Mais certainement, ils connaissent leur patois, dont les richesses sont incomparables, et si tu refuses à ce langage la valeur que je lui attribue, c'est surtout parce que tu ne le comprends pas et que tu enrages en les entendant et en les voyant sourire, à la seule pensée que peut-être ils se moquent de toi. Et puis ils connaissent le français.

— Je ne sais pas leur patois, répond l'avocat, mais le peu que j'en connais vaut au moins autant que les quelques mots de français qu'ils finissent par anonner, après avoir fait souffrir mille morts à leur instituteur. Ils ne savent pas le français et tu radotes quand tu prétends le contraire. Tiens, je parie de m'adresser en français au premier que tu m'indiqueras.... tu vois que je suis bon prince, puisque je te laisse même le choix du sujet.... et qu'il ne comprendra pas un mot de ce que je lui aurai dit. Je lui demanderai tout simplement de m'aider à rétablir l'égalité entre mes étriers.

Et un peu plus loin, sur un signe, notre avocat s'adresse en ces termes à un paysan occupé à arracher des pommes de terre à quelque distance de la route :

— Dis-donc, Rustique, voudrais-tu me rendre un service ?

— Rustique, rustique, murmure le paysan, que diablio mé vau-te avoué son rustique. Mé mouso que mé preind po lo maçon qu'a rustiqua la maison âo syndico. Faut to parai alla vaire.

— Bein lo bonzo. Qué te que l'âi ia ?

— Fais, je t'en prie, un mouvement d'approximation jusqu'à mon hypostase, afin de rétablir l'équilibre entre mes supports, dont l'un est succint et l'autre prolixe.

— Crayo que sè fot dè mè, cé botzâ ; va-t'ein âo diablio, tzaravouta.

Et le paysan de retourner à son champ en continuant ses bénédictions à l'adresse des deux promeneurs.

— Tu vois bien qu'il ne m'a pas compris.

— Minute, il est encore supérieur à toi à l'égard du patois. Il a du moins parfaitement compris que tu te moquais de lui et sa réponse le prouve.

Une crise inquiétante.

« Le cyclisme a pris en Europe et en Amérique un développement tel, nous dit *Le Voleur*, qu'un grand nombre de commerces en éprouvent un préjudice considérable ; toutes les industries qui touchent aux sports, aux jeux, aux arts d'agrément, traversent une crise des plus pénibles. On ne vend plus ni raquettes de tennis, ni cartes à jouer, ni pianos ; les fem-